



Une partie des présidents de Départements signataires, à l'occasion d'une réunion de travail en Lozère en septembre dernier

SOCIAL SOLIDARITÉ



Revenu de base : 24 président.e.s de Départements adressent une lettre ouverte aux parlementaires de la majorité

Le 5 décembre 2020, 24 président.e.s de Départements, dont le président du Conseil départemental de la Dordogne Germinal Peiro, ont adressé une lettre ouverte aux parlementaires de la majorité gouvernementale pour expérimenter le revenu de base sur leurs territoires. Celle-ci a fait l'objet d'une tribune publiée dans l'édition numérique du journal Le Monde.

Publié le 08 décembre 2020

Revenu de base : rattrapons le temps perdu !

Mesdames et Messieurs les Parlementaires,

Deux ans ! Et aujourd'hui, une crise sanitaire mondiale, plus d'un million de Françaises et de Français venus s'ajouter aux 9,3 millions de personnes vivant déjà en dessous du seuil de pauvreté.

Deux ans pour que la majorité parlementaire de l'Assemblée nationale, qui refusait tout débat sur un revenu de base, se décide enfin à ouvrir la réflexion que nous demandions

Initiée dès 2016 par le Département de la Gironde, notre proposition d'expérimentation de « revenu de base » est portée par 18 Départements volontaires.

Son ambition : renforcer notre modèle de protection sociale, en l'adaptant aux évolutions de notre société pour protéger contre les chocs sociaux d'ampleur. Elle repose sur 3 principes: inconditionnalité et automatisation du versement, ouverture aux jeunes de moins de 25 ans, et dégressivité en fonction des revenus d'activité.

Jeudi 26 novembre 2020, sans bruit, cette même majorité qui avait massivement rejeté notre proposition vient d'adopter une résolution demandant au gouvernement d'ouvrir un débat national sur la création d'un « *filet de sécurité inconditionnel et universel* ».

<https://www.dordogne.fr/information-transversale/actualites/revenu-de-base-24-presidentes-de-departements-adressent-une-lettre-ouverte-aux-parlementaires-de-la-majorite-22330554?>

Puisque cette perspective est à présent ouverte, nous souhaitons nous en saisir.

Le choc économique est rude, ses conséquences sociales aussi. Au moins huit millions de personnes bénéficient de l'aide alimentaire. Les jeunes en particulier, qui représentent déjà plus de la moitié des personnes pauvres en France, sont durement frappés par cette crise, alors même qu'ils n'ont pas accès aux minimas sociaux.

Ces deux ans écoulés nous auraient permis d'évaluer les effets d'un revenu de base sur les publics visés et de l'ajuster au mieux à leurs besoins. Rattrapons ce temps perdu ! Nous pourrions dès aujourd'hui envisager une généralisation afin de répondre à la crise inédite que nous traversons, plutôt que d'engager un débat national. D'autant que nous avons déjà consulté un jury citoyen et récolté 15.000 contributions via une plateforme numérique. Nous contribuerons d'ailleurs prochainement à la consultation sur l'aide à l'émancipation individuelle (AILES), initiée par les députés socialistes Boris Vallaud et Hervé Saulignac.

Mesdames et Messieurs les Parlementaires, deux ans après, nous sommes toujours convaincus de la pertinence d'un revenu de base et prêts à l'expérimenter, notamment pour les jeunes de moins de 25 ans ! Cette mesure est à même d'absorber une partie de la vague de pauvreté que nous connaissons, et d'offrir à toutes ces personnes une chance de rebondir, de reconstruire leur projet de vie.

Nous ne nous résoudrons jamais à accepter que dans notre pays, qui place l'égalité et la fraternité au cœur de ses valeurs, autant de personnes vivent dans la pauvreté sans une solution et un accompagnement pour s'en émanciper. Dans la période difficile que nous traversons, plus que jamais, le revenu de base est pour nous une solution prometteuse pour redonner du corps à notre promesse républicaine.

Signataires :

René Massette (Alpes-de-Haute-Provence) Laurent Ughetto (Ardèche) ; Christine Téqui (Ariège) ; Hélène Sandragné (Aude) ; **Germinal Peiro (Dordogne)** ; Nathalie Sarrabezolles (Finistère) ; Georges Méric (Haute-Garonne) ; Philippe Martin (Gers) ; Jean-Luc Gleyze (Gironde) ; Kléber Mesquida (Hérault) ; Jean-Luc Chenut (Ille-et-Vilaine) ; Xavier Fortinon (Landes) ; Philippe Grosvalet (Loire-Atlantique) ; Serge Rigal (Lot) ; Sophie Borderie (Lot-et-Garonne) ; Sophie Pantel (Lozère) ; Valérie Beausert-Leick (Meurthe-et-Moselle) ; Alain Lassus (Nièvre) ; Jean-Claude Leroy (Pas-de-Calais) ; Hermeline Malherbe (Pyrénées-Orientales) ; Christophe Ramond (Tarn) ; Jean-Claude Leblois (Haute-Vienne) ; Stéphane Troussel (Seine-Saint-Denis) ; Josette Borel-Lincertin (Guadeloupe).